

Réf: Dossier 288367

Avis de constitution

SOCIETE « MATERIEL GENERAL D'ELECTRICITE » en abrégé «  
MAGELEC »

Siège ABIDJAN-TREICHVILLE, AVENUE 13, RUE 23,  
LOT 323, Lot 323, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 01 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MATERIEL GENERAL  
D'ELECTRICITE » en abrégé « MAGELEC »

Objet : - La fourniture de tous matériels électriques et accessoires d'équipement électriques, électroniques, électromécanique et autres articles divers ;  
- La représentation et la promotion de toutes marques de matériel électriques et électromécaniques ;  
- La réalisation de tous travaux d'électricité et prestations liées aux activités susvisées.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-TREICHVILLE, AVENUE 13, RUE 23,  
LOT 323, Lot 323, Ilot 0

Dirigeant(s) M FOFANA AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01512 du 23/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

